



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#Habitat social #Innovation sociale
Paris, 5 février 2016

Le Groupe Arcade : 1^{er} groupe Hlm à adopter le dispositif IDEAL de la Cnaf

Afin de faciliter l'accès aux droits, Daniel Lenoir, directeur général de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et Jacques Wolfrom, président du COMEX du pôle Hlm Arcade ont signé le 4 février 2016 une convention de partenariat en faveur du développement d'IDEAL, la plateforme de dématérialisation des demandes d'aide au logement.

Le projet IDEAL (Intégration des DEMandes d'Aide au Logement) s'inscrit dans le cadre de la modernisation des procédures de traitement, du droit et des pratiques des organismes. Ce dispositif facilite l'accès aux droits et à l'insertion sociale en simplifiant la démarche administrative. Avec l'accord du nouveau locataire, les bailleurs sociaux d'Arcade transmettent, de façon dématérialisée et en temps réel à la Caf, les informations nécessaires à la constitution de la demande d'aide au logement. Le montant réel de l'APL est immédiatement versé au bailleur. N'ayant à sa charge que le solde dû, le locataire ne risque plus d'être en situation d'impayé en attendant le versement de l'APL. Ainsi, tous les acteurs (locataires, Caf et bailleurs) gagnent en rapidité, efficacité, fiabilité, sécurisation des données et des paiements avec la suppression des documents papier.

Avec cette signature, le groupe Arcade enclenche une étape décisive dans le déploiement national d'IDEAL. Cette démarche collaborative entre les bailleurs du groupe Arcade et les Caisses d'Allocations familiales (Caf) locales pourrait concerner environ **9 000 bénéficiaires en 2016**.

La branche Famille, réseau piloté par la Cnaf, est présente sur tout le territoire grâce aux 101 caisses d'Allocations familiales, organismes de droit privé assurant une mission de service public. La branche Famille couvre trois grands domaines : l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne, les aides au logement et les prestations de solidarité.

Le Groupe Arcade est un acteur majeur du logement social. Son parc social de près de 100 000 logements familiaux est implanté sur l'ensemble du territoire national dans 40 départements. Ses bailleurs sociaux assurent des missions d'accueil, de logement, d'hébergement et d'accompagnement des publics en difficulté.

Le projet IDEAL est né en 2006 d'une étude réalisée par la Caf d'Arras et deux de ses bailleurs sociaux sur le traitement des demandes d'aides au logement. Testé en 2010 par des bailleurs du département du Pas-de-Calais, l'expérimentation a été poursuivie sur d'autres territoires et en 2012 le projet a évolué vers une nouvelle solution (télé procédure) déployée progressivement au fil des adhésions des bailleurs. En 2015, deux entreprises sociales pour l'habitat (Esh) du groupe Arcade ont expérimenté le dispositif dans le Cher et en Ile-et-Vilaine.

Frédéric Loison, directeur général de l'Esh Aiguillon : « *Nous avons enregistré 300 dossiers depuis l'été. La téléprocédure se fait en quelques minutes. L'échange de données informatisées nous permet d'améliorer la qualité de service. L'ouverture des droits passe ainsi de 3 semaines à 5 jours* ».

Au niveau local, la mise en œuvre d'IDEAL est subordonnée à la signature d'une convention départementale entre chaque bailleur du groupe Arcade et la Caf concernée. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ils se sont engagés à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la stricte confidentialité des données collectées pour le compte de la Cnaf.

Pour Jacques Wolfrom, président du comité exécutif du Groupe Arcade : « *Notre mission d'intérêt général est de produire du logement et d'assurer un accompagnement de proximité adapté aux habitants. Cette convention représente un engagement fort. Elle confirme nos engagements d'utilité sociale, notamment en faveur des familles en situation de précarité économique* ».

Contact presse

Françoise Guy 06 62 23 91 27 francoise.guy@media-l-communication.com

Coralie Beylot / 01 45 65 68 84 / coralie.beylot@cnafr.fr

A propos du Groupe Arcade

Le groupe s'appuie sur 16 Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), coopératives et une association. Les ESH, historiquement ancrées dans les territoires, bénéficient de l'expertise et des ressources d'un groupe présent sur tous les segments de l'habitat (logement familial, accession sociale, pensions de famille, résidences services étudiants et personnes âgées). La mixité des programmes livrés permet de soutenir l'accession sociale à la propriété des ménages les plus modestes et de sécuriser les parcours résidentiels. En 2015, dans un contexte économique atone, le groupe a augmenté ses effectifs de 7 % (1 500 collaborateurs) et lancé la production de 4 000 logements.

Les ESH du groupe ARCADE : ANTIN RÉSIDENCES (Ile de France) NORÉVIE (Nord) FRANCE LOIRE (Centre) SFHE (Sud-Est) MÉSOLIA Sud-Ouest AIGUILLON (Ouest) ALFI (Association pour le logement des familles et des isolés)

Jacques Wolfrom, président du comité exécutif du Groupe Arcade

Diplômé de l'ESLSCA (Paris) en 1983, Jacques Wolfrom débute sa carrière à la Banque Populaire, au service commercial, puis, à la direction des engagements financiers. En 1986, Il intègre la Compagnie Bancaire (UCB) comme directeur d'agence. En 1989, il rejoint Le Crédit Immobilier La Ruche et l'Esh France Loire comme responsable commercial. En 2006, il devient directeur général de France Loire et de la Ruche Habitat. En 2011, il est nommé directeur général d'Aiguillon construction. Jacques Wolfrom est président du comité exécutif du groupe Arcade depuis 2014.

A propos de la Caisse nationale d'Allocations familiales (CNAF)

C'est un établissement public qui finance l'ensemble des régimes de prestations familiales. La Cnaf définit également la stratégie de la branche Famille et les politiques d'action sociale, dans le cadre d'orientations fixées avec l'Etat sur une base pluriannuelle au moyen d'une Convention d'objectifs et de gestion.

Elle répartit les ressources entre les Caf et réalise les grands investissements institutionnels.

La branche Famille assure le versement des prestations familiales (garde d'enfants, aides au logement, gestion des minima sociaux) et mène une politique d'action sociale familiale (crédits en faveur de la création et du fonctionnement des crèches, des accueils de loisirs ; aides individuelles et prêts à taux zéro aux familles en difficulté).

En 2014, le total des prestations et des dépenses d'action sociale financées par la branche Famille ou versées par les Caf pour le compte de l'Etat s'établit à 85,1 milliards d'euros (+3,1% en un an) qui sont servies à 11,8 millions d'allocataires (+0,9 % en un an).

La Cnaf anime le réseau des caisses et produit des références et des méthodes, notamment dans le domaine des ressources humaines et de l'organisation du travail. Elle évalue les organismes et les dirigeants. Elle a un conseil d'administration, un directeur général et un agent comptable et compte 1200 agents, depuis le 1er juillet 2015 avec l'intégration de la DSI, répartis sur 12 sites.

Jean-Louis Deroussen est président du conseil d'administration de la Cnaf depuis octobre 2006.

Daniel Lenoir est le directeur général depuis le 6 septembre 2013.

Daniel Lenoir est un ingénieur agronome et haut fonctionnaire français. Diplômé de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (1977), de l'École des hautes études en sciences sociales en sociologie (1978) et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (promotion « Jean Monnet » – 1990), Daniel Lenoir est actuellement directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales